

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE MARION FOURTUNE



Née à Limoges, j'ai quitté le Limousin pour intégrer sciences po Paris après le bac. J'ai obtenu le master « affaires internationales, développement durable et risques » en 2005. Après plusieurs années d'études et d'engagement pour le développement durable à l'échelle internationale, au Niger, en Thaïlande, en Côte d'Ivoire et à l'île Maurice, je rentre en France et cherche un emploi dans une association de terrain, déçue des grandes organisations internationales (WWF, Nations Unies).

Engagée dans le mouvement France Nature Environnement depuis 2015

C'est Nature 18, association départementale implantée dans le Cher, qui m'offre mon premier poste de directrice. Je découvre depuis les coulisses, la richesse et le rôle du mouvement France Nature Environnement et de ses 9000 associations.

Pendant 6 ans, je me confronte aussi aux défis actuels rencontrés par les associations au quotidien : budgets toujours sous tension, positionnements complexes, équipes bénévoles

et salariées motivées mais fatiguées... Je développe une connaissance spécifique des enjeux liés au partage de l'eau, sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Je quitte Nature 18 en 2021, après les premiers chocs de la crise sanitaire, avec la volonté de me rapprocher davantage du Limousin. Pendant 1 an et demi, je suis coordinatrice territoriale du bassin Adour-Garonne pour FNE Midi-Pyrénées, en relation étroite avec FNE Nouvelle-Aquitaine. Basée à Limoges, je me déplace régulièrement sur le sud-ouest pour appuyer les membres du réseau « eau ».

En parallèle, bénévolement, j'entre au Conseil d'administration de FNE avec le parrainage de FNE Centre-Val de Loire, relayant dans cette instance nationale les difficultés des territoires. C'est dans ce cadre que je suis sollicitée pour représenter FNE sur le plateau de l'émission d'appel à dons « Aux arbres citoyens », une expérience inoubliable. Courant 2022, je postule au remplacement de Jean-Jacques Rabache, directeur de Limousin Nature Environnement parti en retraite fin décembre 2022, et l'association m'accorde sa confiance. Je rejoins l'équipe mi-novembre 2022.



Face à l'urgence écologique, défendre le rôle des associations

Convaincue du rôle fondamental qu'ont à jouer des associations d'intérêt général dans la crise écologique que nous vivons, je consacre mon énergie à défendre la place du mouvement FNE dans le débat public, et à chercher de nouvelles solutions pour stabiliser le modèle économique des associations.

En Limousin, renforcer le rôle fédérateur et la notoriété de LNE, au service de son réseau composé de plus de 40 associations, et améliorer encore la capacité de l'association à transmettre son expertise, sont les deux défis prioritaires que j'identifie quelques mois après ma prise de poste.

Marion Fourtune, directrice de Limousin Nature Environnement et référente FNE NA programme Re-Sources

SENTINELLES DE LA NATURE



Ateliers Sentinelles:

Si vous souhaitez vous informer sur des thématiques environnementales et sur les moyens d'action juridiques et amiables qui permettent de protéger la nature. Pour s'inscrire aux

ateliers vous pouvez vous rendre sur la page dédiée du site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine :

 Atelier Sentinelles – La gestion de l'eau en période de sécheresse - En visioconférence le jeudi 20 avril 2023 de 18h à 19h30 - Pour s'inscrire c'est par ici. Suivre cet atelier vous permettra d'en apprendre plus sur les

mesures qui permettent de sauvegarder cette ressource précieuse lors des périodes de sécheresse. Les mesures abordées seront principalement celles liés aux arrêtés préfectoraux de restriction d'usage de l'eau et leurs arrêtés-cadres. Seront également abordées les mesures de contrôle et la manière dont les bénévoles peuvent s'impliquer dans les commissions où sont prises ces décisions.



- Atelier Sentinelles Les pesticides dans
 l'environnement En visioconférence le mardi 23 mai 2023 de 18h à 19h30 Pour s'inscrire c'est par ici
- Atelier Sentinelles Accéder à l'information environnementale En présentiel le samedi 3 juin 2023 de 9h30
 à 12h30 14 rue Jean Moulin, 86240, locaux de Vienne Nature Pour s'inscrire c'est par ici
- Atelier Sentinelles Appréhender les documents d'urbanisme En présentiel, le jeudi 15 juin 2023 de 9h30 à 12h30, à la Maison de la nature et de l'environnement de Bordeaux, 3 rue de Tauzia Pour s'inscrire c'est par ici

Les dates sont susceptibles d'être modifiées, vous retrouverez les informations actualisées au fil de l'eau sur la <u>page</u> internet de FNE NA de chacun de ces ateliers.



Campagne A SEC!

En 2023 FNE Nouvelle-Aquitaine aura le plaisir de coordonner au niveau national la campagne A SEC. Le but de cette campagne est de recueillir des signalements de cours d'eau à sec ou dont l'écoulement n'est plus visible. Une fois transmises à l'OFB via En Quête d'Eau, ces informations permettront d'alimenter le réseau ONDE et de le compléter là où il n'y a pas de stations de mesure. En apportant ces signalements au réseau ONDE, le mouvement FNE cherche à obtenir des restrictions d'usages de l'eau qui protègent efficacement les milieux naturels.

Cette campagne aura lieux lors des mois d'été, mais si vous souhaitez déjà vous investir ou être tenus au courant de l'avancée de la campagne, vous pouvez vous manifester en écrivant à l'adresse jules.boisseau@fnenouvelleaguitaine.fr

Balade Virtuelle

Pour valoriser au mieux les initiatives favorables signalées dans le cadre du programme Sentinelles de la Nature, FNE Nouvelle-Aquitaine a mis en place le site internet Balades Virtuelles. C'est un site internet interactif qui permet au public et aux scolaires de découvrir des espaces naturels remarquables et d'en



apprendre plus sur la faune et la flore qui les composent.

Pour découvrir les Balades Virtuelles publiées dans la région rendez-vous sur le site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine.

Nous remercions chaleureusement Limousin Nature Environnement et M. Duffau, bénévole de la SEPANSO, pour leur contribution aux 4 premières balades virtuelles.

Si vous souhaitez valoriser un site naturel, qu'il soit géré par une association du mouvement FNE ou par vos partenaires n'hésitez pas à nous le communiquer par email (jules.boisseau@fne-nouvelleaquitaine.fr). Cette valorisation est gratuite et s'inscrit dans le cadre du programme Sentinelles de la Nature.

TRANSITION ENERGETIQUE ET DES TERRITOIRES

I A SOBRIFTF

La notion de sobriété s'est imposée dans le débat public, recouvrant tout un ensemble d'approches et de comportements, et une multiplicité de domaines d'application. De l'énergie à l'alimentation, de l'eau au numérique, de la terre à la mobilité, la notion de sobriété interroge les modes de vie et d'organisation de nos sociétés.

Elle renvoie à une diminution, à un « moins » : moins de production et moins de consommation, avec comme objectif une vie meilleure, à titre individuel et collectif, un collectif du vivant au sens large. Elle propose ainsi le partage, la justice sociale et environnementale, et un choix de société.

FNE ouvre un dossier sur cette notion complexe, qui nous interroge aussi personnellement. Un éloge de l'essentiel et une réflexion existentielle.

Pour en savoir plus, consultez <u>l'article de France Nature Environnement sur la sobriété</u>



CONTRIBUTION DU CSER NA SUR LE GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST (GPSO)



Le CESER NA (Conseil Economique Social Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine) a voté en plénière fin février sa contribution sur le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), projet de construction d'une ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse et Bordeaux et Dax.

Le CESER NA n'a pas voulu prendre position mais a produit un document présentant les enjeux environnementaux, écologiques, énergétiques, économiques, territoriaux, avec les arguments de ses promoteurs et ceux de ses opposants. Le CESER NA préconise la relance d'une concertation

plus approfondie avec une vision globale des impacts et des enjeux.

La contribution, avec les interventions des membres du CESER NA, de la Sepanso Aquitaine et de PCN, en annexe, est à retrouver sur le site : https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/

PROTECTION DES ECOSYSTEMES

JOURNEE SRB A BORDEAUX

FNE NA a participé le 6 mars à Bordeaux à la journée d'échanges organisée par la Région NA, l'Etat et l'Office Français de la Biodiversité, sur la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) et sa mise en œuvre. Après une matinée de témoignages avec une réserve naturelle nationale, un parc naturel régional ou une entreprise, l'après-midi a été consacrée à des ateliers.

Beaucoup de représentants des collectivités, élus et services, étaient présents, ainsi que des agents du monde économique et des associatifs. Les cinq ateliers sur la formation des élus, les stratégies locales pour la biodiversité, l'accompagnement des acteurs économiques, les projets citoyens et la mise en œuvre de la SRB, ont permis de riches débats. En attente du compte-rendu, il reste à saisir comment les propositions émises pendant cette journée vont être prises en compte, et de quelle manière efficace la SRB va trouver à s'appliquer sur tout le territoire et dans tous les domaines concernés

ETUDE DE LA DYNAMIQUE DE POPULATION DE SONNEUR A VENTRE JAUNE EN NOUVELLE-AQUITAINE

La région Nouvelle-Aquitaine constitue la limite occidentale de l'aire de répartition du Sonneur à ventre jaune. Cette espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions dont une action spécifique sur les sites Natura 2000. L'ensemble des acteurs de l'environnement (associations et structures animatrices) a donc travaillé en synergie sur l'ensemble des sites Natura 2000 afin de mieux connaître la dynamique de l'espèce.

Ce sont au total cinq structures opératrices qui sont partenaires de ce projet dans son élaboration et sa réalisation : Vienne Nature, Charente Nature et Deux-Sèvres Nature Environnement, sont regroupées sous l'égide de Poitou-



Charentes Nature, en partenariat avec Cistude Nature et le GMHL. Huit structures animatrices de sites Natura 2000 sont également partenaires du projet.

Grâce à des suivis scientifiques, il a été estimé que les populations de Sonneur à ventre jaune situées en sites Natura 2000 les plus importantes de la Nouvelle-Aquitaine sont respectivement la population des Chaumes d'Avon (Deux-Sèvres) avec une population estimée entre 227 et 376 individus ; la population de la Vallée du ruisseau du Moulin de Vignols (Corrèze) avec une population estimée entre 67 et 133 individus ; ainsi que la population de la Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents – Rancon (Haute-Vienne) avec une population estimée entre 72 et 119 individus .

Cette étude a également permis de mettre en lumière les populations les plus sensibles (Réseau hydrographique du Beuve - Gironde) sur lesquelles des mesures de gestion et de conservation sont à mettre en place au plus vite afin de maintenir les dernières populations en limite Sud-Ouest de répartition.

Ces connaissances permettront de définir des mesures de gestion et de conservation adéquates et ciblées selon les sites Natura 2000, afin d'adapter au mieux le suivi et la gestion en faveur de cette espèce. Les préconisations proposées sont adaptées à chaque site en fonction des besoins observés lors cette étude.



Pour en savoir plus, consultez le site du GMHL.

DU CÔTÉ DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

VICTOIRE HISTORIQUE : LE GOUVERNEMENT CONTRAINT DE FERMER LES PECHES



France Nature Environnement, Sea Shepherd et l'association de Défense des milieux aquatiques ont formé un recours devant le Conseil d'Etat face à l'importante mortalité de petits cétacés retrouvés échoués sur les côtes Atlantique cet hiver.

Les captures de pêche accidentelles dans le golfe de Gascogne menacent la conservation de trois espèces protégées de petits cétacés, le dauphin commun (*Delphinus delphis*), le grand dauphin (*Tursiops truncatus*) et le marsouin commun (*Phocoena phocoena*).

Depuis 2016, le CNRS estime qu'entre 5 200 et 12 760 dauphins communs ont été capturés accidentellement dans le golfe de Gascogne, partie de l'océan Atlantique Nord qui s'étend du Finistère à la côte cantabrique en Espagne. L'Observatoire Pelagis a recensé 910 cadavres de cétacés sur les plages du littoral Atlantique depuis décembre 2022.

Face à ces mortalités, <u>le Conseil d'Etat (CE) a rendu une décision historique le 20 mars 2023</u> en mettant en demeure le Gouvernement de fermer certaines zones de pêche dans un délais de six mois afin de garantir les ""zones de nutrition essentielles à leur survie" Le CE a considéré que ces mesures complètent les dispositifs de dissuasion acoustique déjà



mis en œuvre mais insuffisants en pratique. Il a également renforcé le dispositif d'observation en mer en ordonnant la mise en place de caméras sur d'avantage de bateaux de pêche.

In fine, le Conseil d'Etat a tenu compte des recommandations du <u>CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EXPLORATION</u>
<u>DE LA MER QUI ALERTAIT LE 24 JANVIER 2023</u> dernier sur "l'urgence de renforcer la protection des petits cétacés ainsi que, pour y parvenir, l'insuffisance des seuls dispositifs de dissuasion acoustique et la nécessité de les combiner avec des fermetures spatio-temporelles, sur plusieurs semaines chaque année et pendant au moins cinq années.

Si vous découvrez un échouage, n'hésitez pas à le signaler sur le site de <u>l'Observatoire Pelagis</u> et <u>Sentinelles de la</u> nature.

Pour en savoir plus, lire <u>l'article sur le site de France Nature Environnement.</u>

NOS PARTENAIRES

RENCONTRE CEN NA ET FNE NA A ANGOULEME

Le sujet de la complémentarité entre les actions et les projets des deux associations, le CEN NA et FNE NA a été au cœur de la rencontre fin février, à Angoulême, et a permis des échanges ouverts et positifs dans une volonté réciproque de travailler ensemble.

Le CEN NA a présenté sa stratégie en matière d'ERC (Eviter Réduire Compenser) qui prévoit un bilan des mesures déjà mises en œuvre et un travail sur une doctrine pour son implication sur des mesures compensatoires.

Un point a été fait sur des projets partenariaux concernant les chiroptères et les orthoptères.

FORMATIONS, CONFERENCES ET ATELIERS A VENIR



Webinaire SINP Nouvelle-Aquitaine sur la sensibilité des données



La protection juridique des haies et des arbres



Webinaire sur la loi d'accélération des énergies renouvelables



Eau, un bien commun: usages concurrents et choix collectifs – pour plus d'infos contacter: france.nature.environnement23@g mail.com



Les formations d'avril sur le site du MANA



Biodiversité et services écosystémiques : enjeux économiques

Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr

Comité de rédaction et crédits photos : Jules Boisseau - Michel Galliot - Moea Lartigau - Isabelle Loulmet -- Cathy Mazerm - Clémence Brosse - Gabriel Metegnier - François Léger

MARS 2023





Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne